

## Auto-Ecole City Drive

SAS Prego (RCS : 85191794800016)

113 Av. De la Division Leclerc

93350 Le Bourget

Agrément : E1909300390

N° d'activité : 11930823293

Tel : 01.79.63.98.65

Courriel : [ae.citydrive93@outlook.fr](mailto:ae.citydrive93@outlook.fr)



## LES ENJEUX DE LA FORMATION

Notre établissement d'apprentissage propose une formation de qualité, car au-delà du plaisir qu'apporte la conduite d'un véhicule à moteur, la conduite permet surtout quel que soit le profil du candidat d'acquérir une autonomie.

L'automobile est devenue un **outil social** indispensable. En effet, la mobilité est indispensable quel que soit son moteur. Que ce soit pour la pratique **d'activités loisirs** tel que le sport, pour **le travail, les études** ou pour **des raisons familiales**, l'utilisation d'un véhicule est devenue indispensable. **Ainsi le partage de la chaussée nous concerne tous.**

Rouler en sécurité est donc nécessaire pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont en aucun cas la conséquence de la fatalité, la chance ou la malchance. Ainsi afin de permettre à nos jeunes conducteurs de se déplacer avec un risque plus faible un nouveau programme de formation a été mis en place.

Ainsi ce nouveau programme REMC a pour objectif général d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Ainsi les formateurs enseignants diplômés ont pour rôle d'accompagner l'apprenant dans cette démarche éducative donc pédagogique.

### Il existe 8 enjeux majeurs :

- 1) L'accidentalité liée à l'usage de deux-roues motorisés.
- 2) La sécurité des usagers vulnérables que sont les piétons et deux-roues.
- 3) La lutte contre l'usage de substances psychoactives (stupéfiants, alcool) associé à la mobilité.
- 4) La poursuite de la baisse des vitesses moyennes enregistrées.
- 5) La mobilité durable et citoyenne.
- 6) Le risque routier professionnel.
- 7) Le vieillissement de la population.
- 8) Les limites liées aux conducteurs.